



Tirana, le 18 Juillet 2024

Honorables Présidents et Estimés Collègues,

C'est un grand honneur et un plaisir particulier pour moi de vous adresser ce premier message en qualité de Présidente de la Cour constitutionnelle d'Albanie – la Cour qui préside la Conférence des Cours Constitutionnelles Européennes pour la période 2024-2027 et qui organisera et accueillera le XX^e Congrès de cette Conférence.

Je voudrais vous rassurer de mon engagement, ainsi que celui de l'ensemble de la Cour constitutionnelle d'Albanie, à maintenir la continuité et la tradition de la Conférence européenne. Nous nous engageons à faire progresser et à promouvoir davantage les principes et les objectifs sur lesquels repose toute son activité.

Comme vous en êtes déjà au courant, le Cercle des Présidents, réuni à Chisinau, à l'occasion du XIX^e Congrès, conformément à l'Article 11 du Règlement Intérieur, a adopté la création d'une commission pour examiner la demande d'admission à la Conférence de la Cour constitutionnelle du Kosovo. Et selon la Résolution III, adoptée lors de la réunion du Cercle des Présidents le 22 Mai 2024, cette commission préparera un rapport sur l'admission de la Cour constitutionnelle du Kosovo à la Conférence et sera composée des cours suivantes :

1. Cour constitutionnelle de la République d'Italie
2. Cour constitutionnelle de la République de Lettonie
3. Cour constitutionnelle de Belgique
4. Conseil constitutionnel Français
5. Cour constitutionnelle de la République de Turquie
6. Cour constitutionnelle de la République d'Albanie
7. Tribunal Suprême de la Principauté de Monaco

Quant à l'organisation de la première rencontre des cours membres de cette commission, je proposerais le format *en ligne* comme le plus convenable, tenant compte du volume de travail et des agendas institutionnels assez chargés de nos cours, et comme date de son déroulement, les premiers jours du Septembre (si possible le **4 Septembre 2024**), afin d'avoir la possibilité d'examiner les matériels déjà fournis par la Cour constitutionnelle du Kosovo et de considérer, le cas échéant, des documents supplémentaires jugés nécessaires par les membres de la commission.

Nous apprécierions grandement que les cours membres de la commission confirment leur disponibilité à participer à cette réunion en ligne, de préférence **avant fin Juillet 2024**, par courriel, au Secretariat de la Conférence (CECC@gjk.gov.al) ou Chef du Cabinet (vilma.premti@gjk.gov.al).

En outre, en vertu des Articles 9 et 12 des Statuts et Article 9 du Règlement Intérieur de la Conférence, je voudrais recommander que la **Réunion Préparatoire du Cercle des Présidents** dans le cadre du XX^e Congrès de la CCCE, se tienne à Tirana, Albanie, pendant la deuxième partie du février 2025. Cette Réunion sera l'occasion de délibérer sur les priorités, le(s) thème(s) du Congrès, ainsi que l'organisation du Congrès en 2027.

Veillez noter qu'un **Protocole de Vote** est joint à ce courrier, proposant deux alternatives de dates: **le 21 ou le 28 février 2025**. Nous serions très reconnaissants si vous complétez et envoyez ce Protocole de Vote **avant le 15 Septembre 2024** aux adresses ci-dessus indiquées.

Toutes les informations détaillées concernant l'organisation de la Réunion Préparatoire du Cercle des Présidents à Tirana, en février 2025, seront communiquées en temps opportun, et nous serons à votre disposition pour toute suggestion ou proposition.

Je saisis l'occasion pour exprimer de nouveau notre profonde gratitude et appréciation pour la confiance et le soutien apporté à la Cour constitutionnelle de la République d'Albanie, laquelle se consacre entièrement à l'accomplissement de cette tâche importante tout en coopérant avec les cours membres de la CCCE.

Respectueusement,

Holta Zaçaj, LL.M.

Présidente de la Cour Constitutionnelle d'Albanie

The image shows the official seal of the Constitutional Court of Albania, which is circular and contains the text 'REPUBLIKA E SHQIPERISE' and 'KURIA KONSTITUCIONELE'. Overlaid on the seal is a handwritten signature in blue ink.